Le Burundi annonce des réformes visant l'indépendance de la Justice

@rib News, 11/06/2013 â€“ Source XinhuaLe ministre burundais de la Justice et Garde des Sceaux, Pascal Barandagiye, a annoncÃ© mardi une sÃ©rie de rÃ©formes de lois Ã mettre en place au cours de cette annÃ©e visant l'amÃ©lioration de l'indÃ©pendance et l'autonomisation de la Justice.La premiÃ¨re de ces rÃ©formes concerne la Haute Cour de Justice. Â«Â Nous sommes en train de prÃ©parer une loi portant fonctionnement de cette Haute Cour de Justice qui est une institution prÃ©vue par la ConstitutionÂ Â», a dit M. Barandagiye.
Il a indiquÃ© qu'il y a une commission qui est en train de rÃ©diger un projet de rÃ©vision du statut des magistrats et qu'une autre Ã©quipe a Ã©tÃ© mise en place pour l'Ã©laboration d'un avant- projet de loi organisant l'action rÃ©cursoire de l'Etat contr ses agents.Â«Â Cette loi pourra permettre Ã l'Etat de poursuivre ses agents qui lui auront causÃ© un prÃ©judice suite Ã des mesures illÃ©gales qu' ils auront prisesÂ Â», a expliquÃ© le ministre.Il a Ã©galement fait savoir qu'un projet de dÃ©cret portant modalitÃ© d'application des travaux d'intÃ©rÃªt gÃ©nÃ©ral, qui est une peine alternative Ã l'emprisonnement, a Ã©tÃ© adoptÃ Conseil des Ministres et qu'il ne reste que sa signature par le Chef de lâ€™Etat.La derniÃ¨re rÃ©forme annoncÃ©e est relative Â l'autonomisation des Tribunaux de rÃ©sidence.Â«Â En vue de leur permettre de mieux fonctionner, une ordonnance conjointe du ministre de la Justice, du ministre des Finances Publiques et de la Planification du DÃ©veloppement Economique et du ministre de l'IntÃ©rieur a Ã©tÃ© signÃ©eÂ Â», a indiquÃ© M. Barandagiye.Selon lui, cette ordonnance instau la crÃ©ation des comitÃ©s de gestion des recettes des tribunaux de rÃ©sidence qui jusqu'ici dÃ©pendaient financiÃ¨rement des communes de leurs ressorts, ce qui ne leur facilitait pas le travail.Â«Â Cette sorte d'autonomisation va renforcer leur indÃ©pendanceÂ Â», a-t-il rassurÃ©.Il a enfin annoncÃ© que l'organisation des Ã©tats gÃ©nÃ©raux de la justice longtemps demandÃ©e par le corps des magistrats aura finalement lieu au plus tard au dÃ©but du mois de juillet de cette annÃ©e.Â«Â La commission chargÃ©e de la prÃ©paration de ces assises a dÃ©jÃ produit un rapport contenant les contributions des diffÃ©rent acteurs rÃ©coltÃ©es Ã travers tout le pays. C'est ce rapport qui servira de base de discussions lors de ces assises. Notre souhait est qu'elles se tiennent Ã la fin de ce mois de juin ou au dÃ©but du mois de juillet 2013Â Â», a expliquÃ© le ministre burundais.